Publication du **prix de remboursement** de **YERVOY®** (ipilimumab) pour le traitement de patients précédemment traités pour un **m**
élanome
avancé
en France

Rueil-Malmaison, le 8 mars 2013 - **Bristol-Myers Squibb** annonce que les tarifs de responsabilité pour la prise en charge de la spécialité à usage hospitalier
YERVOY
® (ipilimumab) dont l'indication est le
traitement du mélanome avancé non résécable
ou
métastatique
chez les
patient adultes
ayant
déjà reçu un traitement
ont été publiés au Journal Officiel du 7 mars 2013.

YERVOY® démontre l'engagement de Bristol-Myers Squibb en Immuno-Oncologie, un nouveau paradigme de traitement du cancer basé sur l'activation du système immunitaire.

YERVOY® est le premier traitement approuvé pour les patients précédemment traités pour un mélanome avancé qui a démontré une amélioration de la survie à long terme dans une large étude clinique de phase III randomisée, avec un doublement des taux de survie à 1 an et à 2 ans, et une survie à long terme constatée au-delà de quatre ans pour certains patients.

Les événements indésirables les plus fréquents liés à YERVOY® sont de nature immunologique, et principalement d'ordre cutané, digestif et endocrinien, et sont pris en charge

de manière spécifique selon leur gravité.

Contrairement à la plupart des autres tumeurs solides, le mélanome touche une population plus jeune avec un âge médian au moment du diagnostic de 57 ans.

En France, 8.000 personnes sont diagnostiquées avec un mélanome chaque année.

La mise à disposition de YERVOY® répond aux besoins des patients, à un tarif de responsabilité conciliant les contraintes de l'assurance maladie et de Bristol-Myers Squibb.

Bristol-Myers Squibb est une entreprise biopharmaceutique globale dont la mission est de découvrir, développer et mettre à disposition des médicaments innovants pour aider les patients à vaincre des maladies graves. Pour plus d'information, consultez notre site Internet : www.bmsfrance.fr
.